

**Mise à jour des renseignements sur
les dirigeants du parti politique enregistré**
(Loi électorale, L.R.N.-B. 1973, c.E-3, art.148)



P 04 804
(2022-03-11)

Date :

Destinataire : Directeur général des élections
Élections Nouveau-Brunswick
C. P. 6000
Fredericton, NB E3B 5H1

Expéditeur :
(Nom du parti politique)

Objet : **Mise à jour des renseignements sur les dirigeants du parti politique enregistré**

Conformément à l'article 148 de la *Loi électorale*, les renseignements suivants sur les dirigeants du parti susnommé ont été modifiés :

Dirigeant	Nom	Coordonnées (adresse de voirie : numéro et nom de rue, municipalité et code postal; numéros de téléphone et de télécopieur et adresse courriel)
Chef		
Président		
1 ^{er} vice-président		
2 ^e vice-président		
Secrétaire		
Trésorier		
Autre (s'il y a lieu) :		

Autre (s'il y a lieu) :		
-------------------------	--	--

L'adresse à laquelle la correspondance destinée au parti peut être adressée est :

--

(Nom, adresse de voirie : numéro et nom de rue, municipalité et code postal; numéros de téléphone et de télécopieur et courriel)

L'adresse où sont conservés ses registres, archives et comptes, y compris les comptes relatifs aux contributions qui lui ont été faites et dépenses qu'il a engagées est la suivante :

--

(Nom, adresse de voirie : numéro et nom de rue, municipalité et code postal; numéros de téléphone et de télécopieur et courriel)

(Signature du chef du parti)